

Pour porter
la Bonne Nouvelle
en Normandie...



**SOUTENEZ LES PRÊTRES
ET LES SALARIÉS
DU DIOCÈSE D'ÉVREUX.**

Donnez au Denier



Collecte 2020 de l'Église catholique
donnons-eureux.catholique.fr



Conception : alterade - illustration : vecteezy



Lancement de la campagne **du Denier de l'Église 2020**

Diocèse d'Évreux

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ	3
1 -FINALITÉ, SENS DU DON, DIMENSION CHRÉTIENNE DU DENIER et ANCRAGE THÉOLOGIQUE	4
2 -LES RESSOURCES FINANCIÈRES DE L'ÉGLISE	5
3 -LA PRÉSENCE DE L'ÉGLISE AUPRÈS DES CATHOLIQUES	7
4 -LA CAMPAGNE 2020	9

CONTACTS

Mr Jérôme GAUBEY, économiste diocésain → 06.74.14.80. 16 ou 02.32.62.82.26



Lancement de la campagne **du Denier de l'Église 2020**

Diocèse d'Évreux

COMMUNIQUÉ

Porter la Bonne Nouvelle en Normandie

En Normandie, comme ailleurs, la mission de l'Église c'est l'annonce de la bonne Nouvelle de Jésus pour et vers tous. Et c'est aussi aller vers les plus faibles et les plus petits, vers les pauvretés qu'elles soient matérielles ou spirituelles.

Des personnes engagées pour l'Église, en paroisse, visitent des malades, à la maison comme à l'hôpital ou en maison de retraite. D'autres sont en équipe Funérailles dans les paroisses pour accompagner les familles qui viennent de perdre un proche et pour préparer la célébration des funérailles chrétiennes. Des formations sont assurées pour ces personnes par le diocèse et les services diocésains.

« L'Église est fière de vivre entièrement de dons, sans aucune subvention de l'État, ni des collectivités locales, ni du Vatican. Elle ne vit que de la générosité des baptisés. C'est le gage de sa liberté. Le *Denier de l'Église* est l'une de ses principales ressources. Il couvre le traitement des 62 prêtres et des laïcs salariés au service de l'Église catholique dans l'Eure. Il les fait vivre et leur permet d'accomplir leurs missions : annoncer l'Évangile, célébrer les sacrements, venir en aide à ceux qui sollicitent son secours, croyants ou non. L'Église est au service de tous les hommes, le *Denier* lui en fournit les moyens. »

Au cours du premier trimestre 2020, notre diocèse d'Évreux, l'Église Catholique dans l'Eure, lance sa campagne du denier de l'Église pour l'année. Depuis 2011, les six diocèses normands s'unissent pour promouvoir cette campagne et réalisent un travail en commun pour faire entendre cet appel.

La nouvelle campagne de collecte du Denier de l'Église, met l'accent sur l'importance de soutenir l'annonce de la Bonne Nouvelle du Christ vers tous, partout. La campagne souligne le dynamisme missionnaire engendré par le don de chacun au Denier. Le prêtre qui parcourt en vélo le contour de la région, ne peut le faire que si les catholiques donnent au denier.

La participation de chaque catholique à la collecte annuelle du Denier de l'Église est donc essentielle. Les sommes recueillies, même les plus petites, sont destinées au traitement des prêtres actifs et des prêtres aînés, à la rémunération des laïcs salariés et à la formation des séminaristes.

L'enjeu est très important : les diocèses normands rassemblent donc leurs forces pour lancer cet appel à la générosité. La campagne du Denier se poursuit durant toute l'année. Des relances seront faites régulièrement par différents supports de communication.



1 - LE DENIER DE L'ÉGLISE, FINALITÉ ET SENS DU DON, ANCRAGE THEOLOGIQUE.

Créé par l'Église catholique en France après la séparation de l'Église et de l'État en 1905, le "*denier du clergé*" a été institué pour permettre le traitement des prêtres qui était jusqu'alors pris en charge par l'État. L'État ne subventionne plus les cultes, sauf en Alsace-Moselle qui est sous le régime de Concordat. Cette collecte auprès des fidèles s'est ensuite appelée "*denier du culte*", terme qui est encore souvent employé, puis est devenue, depuis 1989, le "*denier de l'Église*".

Sens du don

Le denier ne fait pas appel à la générosité, mais plutôt à un **sentiment d'appartenance** ou de **fidélité** envers l'Église. Le denier est un don volontaire, il n'y a pas de tarif ! Chacun donne en conscience selon ses possibilités. Les plus petits dons ont autant d'importance que les autres. Saint Marc, Jésus admire la pauvre veuve qui met « *deux petites pièces de monnaie* » dans un tronc du Temple : « *Amen, je vous le dis : cette pauvre veuve a mis dans le Trésor plus que tous les autres.* » (Mc 12, 43).

A quoi sert le denier ?

Le denier sert à couvrir le traitement des prêtres et des salariés et les charges sociales. Pour que ceux qui sont plus spécialement en charge d'annoncer l'Évangile et de faire vivre l'Église, aient une juste rémunération. Il ne couvre qu'une partie des charges de fonctionnement. Les diocèses, les paroisses ont d'autres ressources, principalement les quêtes, les offrandes de cérémonies et les offrandes de messes, et les legs et donations (voir page 6). C'est l'ensemble de ces recettes qui permet de financer l'ensemble des besoins pastoraux de votre Église diocésaine.

Mais le denier en constitue la part la plus importante.

Ainsi, le don au denier est un don au service de la Mission de l'Église :

- ➔ L'annonce de l'Évangile,
- ➔ L'accompagnement de ceux qui le souhaitent sur le chemin de la foi,
- ➔ La célébration des sacrements et des funérailles,
- ➔ Le soutien des personnes en difficulté,
- ➔ La présence auprès des plus fragiles, des personnes isolées, des malades, des démunis...

Avec l'aide de nombreux bénévoles

Une Église disponible auprès de chacun, sans distinction, et à toutes les étapes de la vie.

Dimension chrétienne du denier et ancrage théologique.

Dans la bible plusieurs textes nous montrent une solidarité sollicitée entre les communautés chrétiennes : dans les Actes 11,27-30 ou Saint Paul aux Galates 6-6, Saint Paul toujours, dans la première lettre aux Corinthiens (1 Co 9,10-14) : « *Si nous avons semé pour vous les biens spirituels, serait-il excessif de récolter des biens matériels ?* ». Jésus dans l'Évangile selon saint Matthieu : « *l'ouvrier mérite son salaire* » (Mt 10, 10).

Ces sollicitations sont à la fois conformes au droit canonique : canon 222 §1 et au droit civil : loi du 9 décembre 1905, son article 18



2 - LES RESSOURCES FINANCIÈRES DE L'ÉGLISE

De qui vit l'Église

L'Église ne vit que grâce à la générosité des catholiques. Elle compte sur quatre grandes ressources pour faire face à ses dépenses.

●Le Denier de l'Église

Cette contribution annuelle des catholiques est affectée à la rémunération des prêtres et des salariés en mission pastorale.

●Le casuel

Ce mot désigne les offrandes faites au moment des grandes cérémonies : mariage, baptême, funérailles.

●Les quêtes

Les quêtes sont collectées au moment des célébrations. C'est un don pour la vie matérielle des paroisses.

●Les offrandes de messes

Les offrandes sont faites par les catholiques pour la célébration de messes à une intention particulière.

A côté de ces quatre grandes ressources s'en ajoutent deux autres :

●Les dons et legs

L'Église est habilitée à recevoir des legs, des donations et des contrats d'assurance vie par la voie des associations diocésaines qui sont totalement exonérées des droits de mutation. Léguer à l'Église catholique, c'est lui donner les moyens matériels de poursuivre sa mission d'évangélisation, d'assurer l'entretien de ses bâtiments.

●Les autres ressources

Les catholiques sont également sollicités pour des œuvres spécifiquement diocésaines (campagne des Chantiers diocésains pour l'entretien de l'immobilier, campagne Legs...). Il peut s'agir aussi de recettes ponctuelles et variables selon les paroisses : cierges, troncs, fêtes paroissiales, souscriptions particulières...



Lancement de la campagne **du Denier de l'Église 2020**

Diocèse d'Évreux

Les résultats de la collecte du Denier en 2019

En 2019, la collecte du Denier s'est élevée à **1 416 000** euros.

Le don moyen se chiffre à **192€** par donateur. Le diocèse a compté **7360** donateurs.

D'une manière générale, si les paroisses arrivent chaque année à convaincre de nouveaux catholiques à participer (23,9%), le recrutement de nouveaux donateurs est difficile. Chaque année le nombre diminue (- 3%).

Les catholiques qui choisissent la régularité du don par l'intermédiaire du prélèvement automatique sont en augmentation constante (+3.5%)

Les dons en ligne ne progressent dans le diocèse grâce au dispositif mis en place : nouveau site de don en ligne, e.mailings...

Toutefois, toutes collectes confondues, les ressources du diocèse restent stables.

(K€ : milliers d'euros)	2018	2019	écart
Collecte (hors fondation)	1414	1416	0,4%
<i>en ligne</i>	<i>128</i>	<i>135</i>	<i>5.45%</i>
<i>par prlvt</i>	<i>339</i>	<i>351</i>	<i>3,5%</i>
<i>par chèque</i>	<i>889</i>	<i>874</i>	<i>-1,7%</i>
Don moyen	187 €	192 €	2,7%
Nombre donateurs	7554	7360	-2,2%
Nombre nouveaux donateurs	351	435	23,9%

Éléments des comptes de résultats (K€ : en milliers d'euros)

	2018
Dons et autres ressources	5264 K€
Charges de fonctionnement	4685 K€
Résultat de fonctionnement	579 K€
Résultat financier	177 K€
Résultat exceptionnel	1282 K€
Excédent	2012 K€.



3 - LA PRÉSENCE DE L'ÉGLISE AUPRÈS DES CATHOLIQUES

Les personnes en mission pour l'Église

Afin d'assurer sa mission au service de tous, l'Église compte sur ses prêtres, la majorité en activité, d'autres ayant l'âge de la retraite mais conservant souvent une présence pastorale auprès des habitants.

Aux côtés des prêtres, l'Église s'appuie également sur des laïcs salariés, soit pour des missions pastorales, soit pour des fonctions administratives.

2 séminaristes se préparent au ministère de prêtre diocésain.

La collecte du Denier permet en priorité de couvrir l'ensemble des dépenses de ces personnes en fonction : traitement des prêtres, salaires des laïcs, formation des séminaristes.

Nombre total de prêtres	62
Nombre de prêtres en activité	45
Nombre de séminaristes	2
Nombre de salariés	16

La mission ne pourraient se faire s'en l'appui, le soutien et l'engagement des milliers de bénévoles.

La présence de l'Église : Annoncer, Célébrer et Servir au service de tous

Dans l'Eure, comme ailleurs en France, l'Église reste un repère.

L'attachement à l'Église catholique reste fort avec une population qui fait appel régulièrement aux sacrements qui rythme la vie des chrétiens, y compris ceux qui ne la fréquentent plus régulièrement. L'Église répond à de nombreuses demandes de baptêmes, de mariages et de funérailles. Elle accueille aussi de nombreux enfants dans les groupes de catéchèse.

Habitants	606 419 (en 2019)
Paroisses	31
Baptêmes	2320
Premières communions	833
Mariages	707
Confirmations	212
Funérailles	4571
Enfants catéchisés (hors EC)	2165

2019

Mais c'est aussi des pèlerinages chaque année, des centaines de jeunes en aumônerie, Des messes célébrées le dimanche, des grands temps liturgiques et des rassemblements paroissiaux.



Lancement de la campagne **du Denier de l'Église 2020**

Diocèse d'Évreux

4 - LA CAMPAGNE 2020 : **« Le Denier : Pour porter la Bonne Nouvelle »**

Le denier un don missionnaire

Cette année, les courriers, les tracts et les affiches appelant les chrétiens aux dons prennent des accents locaux, car la mission de l'Église se vit au plus proche de nos contemporains, dans chacune de nos paroisses. Sous une forme humoristique, nous est rappelée l'urgence d'annoncer la « Bonne Nouvelle », c'est-à-dire l'Évangile. Que ce soit en donnant au Denier de l'Église ou en s'engageant bénévolement au service d'une paroisse, nous sommes tous impliqués dans l'évangélisation de notre diocèse.

En ce sens, cette campagne souligne le dynamisme missionnaire engendré par le don de chacun au Denier :

- ➔ Un don essentiel pour cette mission de l'Église, si petit soit-il.
- ➔ Un don qui témoigne de l'amour des chrétiens envers leur Église, comme l'amour manifesté en famille ou en communauté passe aussi par un engagement matériel.
- ➔ Un don, enfin, qui permet de grandes choses, puisque l'Homme a son rôle à jouer dans la réalisation de l'œuvre de Dieu.

Le diocèse souhaite ainsi rappeler que l'Église a besoin de la prière et de l'engagement de ses fidèles par des actes de charité, mais qu'elle a, quoi qu'il en soit, besoin de leur participation à la collecte du Denier, qui est complémentaire.

Message de notre Évêque, Mgr Nourrichard

« Chers frères et sœurs,
L'Église existe pour conserver vivant dans le cœur des hommes le souvenir que Dieu les aime. »
Le pape François nous explique, par ces mots simples, le rôle essentiel de l'Église auprès de chacun, même du plus éloigné.
Portant ce message d'amour dans nos villes et nos villages, les prêtres et les salariés laïcs de notre diocèse, œuvrent quotidiennement à l'accomplissement de cette mission : tout au long de l'année, ils accueillent et écoutent tous ceux qui le désirent, ils célèbrent mariages et baptêmes, ils éveillent les plus jeunes à la foi et apportent soutien aux malades...
Pour assurer une rémunération juste et digne à ces hommes et à ces femmes engagés pour l'annonce de l'Évangile, le diocèse a besoin de votre soutien. En effet, seule la collecte du Denier de l'Église leur permet de vivre et d'agir.
Chaque catholique est donc appelé à donner au Denier. Plus que jamais l'Église a besoin de vous !
Soyez assurés de mon dévouement et de ma prière pour vous et pour vos proches. »

Mgr Christian Nourrichard
Évêque d'Évreux



Lancement de la campagne **du Denier de l'Église 2020**

Diocèse d'Évreux

Le dispositif et les outils de campagne

En 2020, la campagne du Denier se déroulera autour de deux temps forts :

► **Le lancement dans toutes les paroisses du diocèse en février**

- Présentation de la campagne en secteurs dans le diocèse.
- Mise en place des affiches dans les églises et les différents lieux paroissiaux.
- Mise à disposition ou distribution par les bénévoles des tracts grand public, notamment en toutes boîtes et à la sortie des célébrations dominicales.
- Annonce du lancement au moment des célébrations et dans les différents supports de communication du diocèse et des paroisses (site Internet, revue diocésaine, journaux paroissiaux, feuilles dominicales, newsletters, réseaux sociaux, courrier de lancement aux donateurs...)

► **Une relance « à la carte » jusqu'à la fin de l'année.**

- Message lors des célébrations et distribution d'enveloppes dans les paroisses.
- Utilisation d'outils Internet (mailings de relance, visuels pour le site Internet et les réseaux sociaux...).
- Lettre d'information et remerciements envoyés aux donateurs.
- Courrier de relance, de prospection de nouveaux donateurs, de réactivation des anciens donateurs...
- E-mailing de fin d'année pour les retardataires sur le thème de l'Avent et de Noël.

Comment donner au denier ?

Il existe trois moyens pour participer à la collecte du Denier outre le versement d'espèces:

► **Le chèque**

La majorité des donateurs (874 000) effectuent leur don par chèque qu'ils renvoient par l'intermédiaire de l'enveloppe et du tract distribués par les paroisses sur le terrain. Le chèque, libellé à l'ordre de l'Association Diocésaine, peut être transmis à la paroisse ou alors directement envoyé à l'adresse de l'Association Diocésaine.

► **Le prélèvement automatique**

De plus en plus de donateurs choisissent la formule simple et avantageuse du prélèvement automatique (351 000). Elle permet au donateur de mieux gérer son budget en répartissant son soutien tout au long de l'année.

Cette solution facilite également la trésorerie du diocèse qui peut compter sur un soutien régulier pour faire face à ses dépenses. Le donateur peut modifier à tout moment le montant de son don. Le document d'appel aux dons propose un formulaire de prélèvement. Il est également possible de souscrire au prélèvement automatique sur le site de don en ligne.

► Le don en ligne

Toute personne qui le souhaite peut effectuer un don en ligne en se rendant sur le portail :

<https://donnons-evreux.catholique.fr/le-denier>

Site sécurisé du diocèse pour effectuer son versement avec sa carte bancaire. Un moyen rapide, simple et efficace pour soutenir l’Eglise.

Il est possible sur ce site de don de passer au prélèvement automatique.

Bon à savoir : quel que soit le type de paiement, le don au Denier permet de recevoir un reçu fiscal permettant de déduire de ses impôts 66% du montant de son don, dans la limite de 20% de ses revenus imposables.

Les six diocèses de la Province ecclésiastique de Rouen -



(Province de Normandie)

Diocèse de Rouen (la Seine-Maritime sans l’arrondissement du Havre) – Archevêque métropolitain :
Mgr Dominique LEBRUN (2015)

Diocèse du Havre (l’arrondissement du Havre) – Evêque : Mgr Jean-Luc BRUNIN (2011)

Diocèse d’Évreux (l’Eure) – Evêque : Mgr Christian NOURRICHARD (2006)

Diocèse de Bayeux et Lisieux (le Calvados) – Evêque : Mgr Jean-Claude BOULANGER (2010)

Diocèse de Coutances (la Manche) – Evêque : Mgr Laurent LE BOULC’H (2013)

Diocèse de Séez (l’Orne) – Evêque : Mgr Jacques HABERT (2010)